

privilegiée d'accéder aux *représentations de soi et du monde* des hommes vivant en société, dans l'espace et dans le temps.

FLORENCE DESCAMPS

Références bibliographiques

Cahiers de l'IHTP, « Questions à l'histoire orale », n° 4, 1987. – DESCAMPS F., *L'archiviste, l'historien et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, CHEFF, 2001. – DESCAMPS F., *Les sources orales*, Paris, Bréal, 2006. – JOUTARD P., *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983. – LEMOINE H. et CALLU A., *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*, Paris, Belin, 2005. – SCHNAPPER D., *Histoire orale ou archives orales*, Paris, ARSS, 1980. – VOLDMAN D. (dir.), « La bouche de vérité ? La recherche historique et les sources orales », *Cahiers de l'IHTP* n° 21, 1992.

Corrélat : histoire du temps présent (I) ; le témoin et l'historien (III).

Histoire politique en France

Éclairer ce qu'est l'histoire politique suppose de lever les hypothèques liées à son adjectif. L'opération peut prendre au moins trois directions, selon que celui-ci désigne plutôt un point de vue idéologique, un champ d'investigation ou une méthode. Toutes trois renvoient à un même fil directeur : la question de l'autonomie du politique. Pour la clarté de l'exposé, elles seront ici examinées successivement bien que, comme on pourra le constater chemin faisant, il ne soit pas toujours aisé de les distinguer en pratique.

(1) L'histoire peut être dite politique parce que son auteur soumet son travail à des soubassements « idéologiques » (même s'il est loin de toujours les revendiquer). On parle alors d'une histoire « conservatrice », « marxiste », « de droite » ou « de gauche »... dont il faut immédiatement souligner qu'elle peut fort bien ne pas nécessairement traiter d'objets aisément catalogués comme « politiques ». L'histoire politique est ici celle d'un point de vue qui ne présage ni des objets qu'elle privilégie ni des tours de main et outils qu'elle mobilise. En ce sens précis, on pourrait à bon droit objecter que l'adoption d'un point de vue politiquement informé n'a pas à figurer dans la présentation d'une pratique savante. L'évoquer reste pourtant décisif si l'on veut comprendre ce qui s'est joué autour de la formule « histoire politique » et l'importance des débats, pas si éloi-

gnés, que cette catégorie a cristallisé dans l'histoire de la discipline.

(2) De façon plus commune, l'histoire politique peut être ainsi qualifiée simplement parce que les objets dont elle se saisit sont jugés relever du domaine de *la* ou *du* politique. Dans ce cas, l'histoire politique est celle d'un terrain d'enquête dont la difficulté consiste dans un travail de repérage et de délimitation, sans préjuger, là encore, de manières de faire qui lui seraient propres. On constatera ici que, si le fait de définir cette histoire comme celle s'intéressant aux phénomènes politiques semble de prime abord plus naturel, le découpage d'un domaine politique bien circonscrit n'a en fait rien d'évident, si tant est qu'il puisse aboutir.

(3) Enfin l'histoire peut être politique au sens où elle s'appuierait sur une épistémologie spécifique. En ce sens, l'histoire politique est une méthode qui privilégie une échelle d'observation (celle du sujet « autonome de sa volonté ») et un type particulier de compréhension des phénomènes sociaux (la recherche des raisons données à l'action), sans s'attacher nécessairement à l'analyse d'objets censément politiques.

(1) Dire de l'historiographie française du xx^e siècle qu'elle est politiquement informée a tout du truisme. Chacun a ici en tête les longues controverses, dont les braises restent aujourd'hui encore rougeoyantes, auxquelles le terrain révolutionnaire a donné lieu. Dès la fin du xix^e siècle, l'histoire de 1789 est, dans le même mouvement, un espace décisif de professionnalisation disciplinaire et un lieu de combat politique : Alphonse Aulard accède en 1891 à la toute nouvelle chaire d'histoire de la Révolution en Sorbonne en raison de son engagement républicain (et pour promouvoir la supériorité du régime) ; mais c'est sur le terrain de la méthode critique qu'il attaque l'histoire conservatrice de Taine, prônant contre le seul recours à la mémoire et

à la littérature une histoire objective parce que fondée sur des matériaux « de première main » et sur le refus d'usages purement « illustratifs » des archives. Ses successeurs Mathiez, Lefebvre et Soboul « gauchiront » plus encore l'histoire de 1789 tout en fondant sa légitimité sur des critères d'objectivité voulus toujours plus scientifiques (multiplications de monographies de première main, constructions d'hypothèses de recherche, recours à la contextualisation). La thèse de Georges Lefebvre (débutée en 1904, soutenue en 1924), en ce qu'elle systématise l'idée que les actions des individus doivent être expliquées par des causes profondes dont ils n'ont pas la maîtrise sinon la conscience (en l'occurrence des facteurs économiques), représente une forme d'introduction ou de traduction en histoire des postulats philosophico-politiques quant à l'existence d'un déterminisme historique et au rôle des forces collectives dans l'évolution des sociétés. Ce faisant, elle inaugure un tournant historiographique décisif : l'infrastructure économique représente désormais la clé de compréhension des changements politiques et sociaux. Principe explicatif que les historiens liés au courant labroussien et aux *Annales* systématisent dans les années 1950-1960 par le recours à la mise en série et à la quantification. Toujours fortement liés à la gauche intellectuelle, ce sont aussi eux qui rompent, en réinscrivant les causes explicatives de la Révolution dans un temps long, avec le caractère événementiel de l'histoire de 1789 (l'idée que c'est dans le moment lui-même qu'on trouvera ses causes) auquel autant Lefebvre que Soboul restaient attachés. Enfin, à rebours de ce mouvement de « sinistrisme » de l'histoire révolutionnaire, François Furet a appelé à (re)penser l'événement contre l'histoire labroussienne en remettant à l'honneur les travaux longtemps délaissés sinon décriés comme « réactionnaires » de Tocqueville ou, plus encore, de l'antirépublicain Augustin Cochin.

Cette trop brève évocation de l'historiographie révolutionnaire permet d'abord de rappeler que la politisation de l'histoire est d'autant plus marquée que son objet reste enjeu de mémoire ou travaillé par des usages politiques. En ce sens, l'histoire de la Révolution n'est évidemment pas la seule à être politisée (pour autant qu'il existe d'ailleurs des histoires qui ne le soient aucunement). Il suffit ici de penser aux travaux récents sur l'histoire coloniale, sur celle du « fascisme français » ou des violences de guerre pour s'en convaincre. Dès 1954 d'ailleurs, à l'occasion d'une nouvelle formule de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Charles-Hippolyte Pouthas attaquait les volontés hégémoniques prêtées aux *Annales* tout en réaffirmant l'esprit de sa revue, soulignant le fait qu'elle « se défie en particulier des transpositions de conceptions actuelles dans le passé, des anticipations qui exigent des gens ce qui n'était pas pensable à leur époque » : critique banale des dangers de l'anachronisme certes, mais aussi remise en cause d'une histoire jugée instrumentalisée et qui, pour cette même raison, cherchait (les classes sociales existentielles ?) à vérifier la présence historique de catégories politiquement débattues plus que scientifiquement constituées. Ici comme ailleurs, l'historien « politique » c'est toujours l'autre.

Le cas de l'historiographie révolutionnaire permet par ailleurs de revenir sur l'idée, trop bien reçue aujourd'hui et un peu paresseuse, qu'il n'existe d'histoire vraiment « scientifique » que « dépolitisée ». En l'occurrence, c'est bien dans un domaine caractérisé par la force des enjeux politiques (la Révolution française) que la mobilisation d'une philosophie sociale précise (les comportements sociaux ont des déterminants irréductibles à la somme des volontés individuelles) a conduit à renouveler en profondeur le questionnement et les méthodes historiennes (bornes chronologiques excédant

celles de l'événement à expliquer, construction d'indicateurs sériels fondés sur des données socio-économiques, etc.), précisément contre une histoire qualifiée de « politique ». Ainsi, c'est encore dans le cadre d'un compte rendu portant sur une série d'ouvrages consacrés à l'histoire diplomatique de l'Europe, et parce que les tenants de cette démarche persistaient à oublier « la constante pression de l'économique sur le politique », que Lucien Febvre mobilise pour la qualifier l'expression « histoire événementielle ». Fernand Braudel, dans son célèbre article sur « La longue durée » comme moyen d'accès aux strates enfouies d'explication des phénomènes historiques (paru dans *Annales ESC* en 1958), la reprend à son compte en évoquant « chez certains d'entre nous, historiens, une méfiance vive à l'égard d'une histoire traditionnelle, dite événementielle, l'étiquette se confondant avec celle d'histoire politique ». Et même s'il ajoute immédiatement qu'il y a là « quelque inexactitude », puisque « l'histoire politique n'est pas forcément événementielle, ni condamnée à l'être », l'image est fixée sous les traits du lieu commun, dessinant les formes d'une historiographie jamais libérée de son positivisme des origines : une « histoire-récit » composée à partir de « correspondances d'ambassadeurs ou de débats parlementaires » et qui chroniquerait la succession des faits les plus monumentaux sans véritablement les expliquer.

(2) L'attaque s'est depuis diffusée jusqu'à être revendiquée, sous la forme d'un classique retournement du stigmate, par ceux qui se sont efforcés de promouvoir l'histoire politique, comme courant sinon école, autour d'un objet posé comme « autonome ». René Rémond, dans l'introduction à l'ouvrage éponyme qu'il dirige (*Pour une histoire politique*, 1988), l'écrit tout à fait explicitement : « Événementielle, subjectiviste, psychologisante, idéaliste, l'histoire politique assemblait ainsi tous

les défauts du genre d'histoire dont une génération aspirait à clore le règne et à précipiter la déchéance. Prenez trait pour trait le contre-pied de ce portrait cruel et vous aurez l'essentiel du programme que s'assigne une histoire régénérée. » Le groupe des historiens qui portent ce renouveau a su se forger une solide colonne vertébrale institutionnelle (la charnière Paris 10 / Fondation nationale des sciences politiques / Institut d'histoire du temps présent) et éditoriale. Il est aussi à l'initiative de nouvelles revues (*Vingtième siècle*, fondée en 1984, *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, revue électronique éditée depuis 2007 par le Centre d'histoire de Sciences Po). Surtout, il s'est efforcé de poursuivre continûment le programme dessiné en affirmant de façon conjointe l'autonomie et la profondeur historique des phénomènes politiques.

Commençons par la question de l'approfondissement chronologique, la plus facile à présenter. Car, bien qu'elle ait été longtemps une histoire contemporaine, voire une histoire du seul *xx^e* siècle ou du « temps présent » (et de fait sans doute parce qu'elle était telle), les promoteurs de l'histoire politique se sont récemment efforcés de lui donner la noblesse de la longue durée. Dès 1998, le manuel-manifeste qui prolonge *Pour une histoire politique*, intitulé cette fois *Axes et méthodes de l'histoire politique*, fait appel à des spécialistes des périodes antique ou moderne pour traiter de la « nature du politique ». À sa suite, le projet éditorial des éditions du Seuil d'une *Histoire de la France politique* franchit encore une étape : à l'instar de ses cousines rurale, urbaine ou religieuse, il existerait désormais une « France politique » (également publiée dans la collection « L'Univers historique », ceci expliquant en partie cela) dont l'histoire est aussi longue que possible puisqu'elle se décline, là encore sur le modèle de ses cousines, en quatre volumes chronologiques du

Moyen Âge (481-1514) à l'époque la plus contemporaine (1914 « à nos jours »), en passant par « la monarchie » (1515-1792) et la « naissance de la démocratie » (1789-1914). L'opération n'a rien d'évident, ce que le directeur du premier volume reconnaît et assume pleinement dans son prologue : à la question soulevée en ouverture, « Une "Histoire de la France politique" au Moyen Âge est-elle un pari tenable si l'on veut voir dans cette formulation plus que la préhistoire, la genèse souterraine d'un objet, d'un champ de recherche qui trouve tous ses développements, toute sa légitimité aux époques moderne et plus encore contemporaine ? », il répond fermement que « si l'histoire politique est celle de l'État et des luttes menées pour le diriger, prétendre écrire une histoire de la France politique pendant le millénaire médiéval est une utopie. Mais si l'histoire politique est celle du pouvoir, et que de l'histoire du pouvoir on glisse à celle de la puissance, elle prend tout son sens ». Cela posé, le placement des quatre ouvrages sous une bannière commune, celle de la « France politique », impose une idée de continuité elle-même productrice de contradictions très fortes pour une histoire politique contemporaine dont le héros, forcément « national », reste un citoyen idéalement mû par sa « République intérieure » (Claude Nicolet) : un tel « personnage », même non républicain, n'existe pas sous l'Ancien Régime (pour autant qu'on puisse le croiser fréquemment aujourd'hui) ; or l'histoire politique semble ne pas pouvoir s'en passer parce que les explications qu'elle propose dépendent, comme on va le voir, de la pleine autonomie de « ses » sujets.

Dans sa volonté d'affirmation d'un champ de recherche, l'histoire politique s'est d'abord concentrée sur l'étude d'objets qui relèvent directement et principalement du domaine : histoire de la vie politique (des partis, des gauches et des droites, des transactions et déli-

bérations au sein du monde politique, des leaders et du personnel de ce même monde — n'hésitant pas, parfois, à mettre en œuvre des analyses prosopographiques ou statistiques), histoire de l'État (administration, politiques publiques), histoire de l'opinion (élections, sondages, médias), histoires des relations internationales et des conflits. L'idée consiste à refuser d'expliquer le politique par autre chose que lui-même (le social, l'économique) : désormais, il est point de congruence ; mieux, il impulse et régleme les autres champs sociaux. D'où, depuis, une tendance nette à l'expansion vers d'autres domaines (tous ?) que le politique irrigue sinon dirige sous la forme de représentations du monde ou de cultures dont les engagements individuels ou collectifs (voir l'importance conférée à la notion de génération) sont nécessairement porteurs. Le remplacement de l'adjectif « politique » par « culturel » dans certains ouvrages manifestes ou articles programmatiques, ou l'ajout de racines culturelles à l'objet politique (y compris chez certains des contributeurs de *Pour une histoire politique*), apparaît symptomatique de cet élargissement (notamment sensible avec la publication, en 1992, de *l'Histoire des droites en France* dirigée par Jean-François Sirinelli). L'histoire politique est désormais celle d'un domaine qui possède son propre moteur explicatif, présent dans les têtes : la culture. On perçoit ici combien le repérage des frontières du politique n'a rien d'évident, et qu'il n'est pas certain que l'existence d'un domaine politique puisse aisément constituer le plus petit dénominateur commun des travaux d'histoire politique.

(3) Sans doute ce mouvement culturaliste ou « identitaire » doit-il beaucoup aux convergences initiées avec les travaux des historiens, principalement dix-neuviémistes, qui ont impulsé, dès les années 1960 et en lien avec la revue *Le Mouvement social*, une histoire

sociale des sociabilités et politisations populaires, ou plutôt une histoire des politisations à travers des formes particulières de sociabilité et d'action (réunions, assemblées, associations, fêtes et symboles, grèves, syndicalisation, luttes et mouvements sociaux, violences et révoltes). À ce courant désormais ancien se sont également ajoutées d'autres manières de traiter des modalités de la politisation des populations et de l'État au fil d'un long XIX^e siècle. On pense ici à l'histoire intellectuelle ou conceptuelle du politique que met en œuvre, à la suite de F. Furet, le travail de Pierre Rosanvallon (il se propose de décrire, à partir d'une analyse essentiellement discursive, l'émergence et les transformations des figures de la démocratie représentative). Ou encore à la socio-histoire (ou sociologie historique) du politique qui tente de saisir les caractéristiques des processus d'étatisation des sociétés modernes à partir du moment où le cadre national s'y impose en pratique. Or on peut remarquer que, même sur le terrain bien identifié des formes de la politisation depuis la Révolution, les convergences restent faibles ou récentes : présentes dans le troisième volume de *l'Histoire de la France politique*, les références aux travaux socio-historiques ou à l'œuvre de P. Rosanvallon n'apparaissent pas ou peu dans *Axes et méthodes de l'histoire politique*.

Le fait que les travaux de sociologie historique d'Yves Déloye et Olivier Ihl ou ceux de P. Rosanvallon soient relativement peu mobilisés par l'histoire politique la plus implantée tient évidemment en partie à des luttes internes au champ scientifique, mais leur discrétion ne saurait s'y résumer. Plus fondamentalement, elle renvoie à l'existence de différences effectives dans le rapport de chaque programme à l'activité de recherche et à l'écriture scientifique. À l'évidence, les « nouveaux entrants » mettent en œuvre, dans leurs analyses du

matériau historique, un rapport plus intime et plus soutenu à la conceptualisation, en lien avec la philosophie ou l'histoire des idées pour l'histoire « intellectuelle » du politique, avec la sociologie et la science politique pour la « sociologie historique ». Ces divergences s'incarnent également, on l'a vu, dans un rapport différent à la chronologie. Dans l'ensemble, les tenants de l'approche socio-historique comme ceux qui peuvent se réclamer de « l'histoire conceptuelle du politique » s'en tiennent fermement à un programme visant l'analyse des transformations des rapports de pouvoir induites par le cadre national et la citoyenneté. En cela leurs histoires restent strictement contemporaines, quitte à mordre sur les terres modernistes pour traiter la « question des origines » : les travaux de sociologie historique sur l'étatisation, les sciences camérales, les identifications de papier ou l'histoire du suffrage présupposent ainsi logiquement l'existence de l'État-nation comme cadre de pensée ; de même, l'analyse des conditions d'émergence et de réalisation du principe d'autonomie de la volonté citoyenne cher à P. Rosanvallon présuppose au moins que le processus d'individualisation des sociétés, sinon l'idée de citoyenneté, soient parfaitement constitués. En revanche, l'engrègement récent de l'Ancien Régime dans un programme d'histoire politique initié par des historiens du contemporain manifeste une volonté englobante plus marquée. Pourtant, en ce qu'elle suppose d'adapter des analyses souvent liées au cadre de l'État-nation et à une pensée moderne du sujet à des périodes où ni l'un ni l'autre n'existaient encore sous leur forme actuelle, cet élargissement n'a rien d'évident comme en témoigne, récemment encore, le volume que B. M. Bedos-Rezak et D. Iogna-Prat ont consacré à la question de *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité* (Aubier, 2005).

Est-ce à dire qu'il n'est point de dénominateur commun entre ces manières de faire de l'histoire politique ? Par-delà les différences qui viennent d'être mentionnées (et dont la liste pourrait sans doute être élargie), on peut tenter de répondre par la négative en soulignant qu'elles possèdent, de façon certes plus ou moins marquée, un point de convergence ou d'accord décisif qui tient précisément à la place qu'elles reconnaissent aux choix, motifs et autres délibérations intimes dans l'explication des engagements individuels. Ainsi, au-delà du caractère spécifique, on l'a vu, de la prétention à faire une « histoire politique » des périodes antérieures à la Révolution, la justification qu'en donne Jean-François Sirinelli, par exemple, rejoint la philosophie sociale de l'histoire politique contemporaine lorsqu'il évoque la nécessité de privilégier un « sujet pensant et agissant » comme acteur principal de toute histoire politique. Postulat qui, sans évidemment être propre à la discipline, est d'autant plus délicat à manier sur ce terrain des idéaux qu'il favorise ou facilite un glissement fréquent de la description d'un principe normatif général reconstitué par juxtaposition de textes (admettons le volontarisme civique décrit par les penseurs républicains) à son existence, supposée nécessaire au bon fonctionnement du régime, dans les têtes des citoyens pour lesquels ses différents promoteurs l'ont couché sur le papier ou exposé dans leurs discours. Parce que l'historien du politique se donne pour personnages des sujets « autonomes de leur volonté », les systèmes de représentation (les cultures politiques) qu'il reconstitue en tissant entre eux des extraits des libelles, placards, ouvrages et autres rapports retrouvés dans les archives peuvent aisément être glissés, sous formes de « bonnes raisons », dans les esprits des individus-citoyens qu'il croise parfois en chemin. S'il est de ceux qui s'intéressent un peu aux pratiquants ordinaires, son travail

consiste alors, plus que dans d'autres domaines puisque la politique est (aujourd'hui ?) affaire de choix et d'engagements en conscience, à faire le chemin inverse en sondant les âmes de quelques témoins, volontaires ou non, pour y retrouver les traces de ces représentations agissantes. L'ambivalence de la notion de « modèle républicain » développée autour de Serge Berstein et Odile Rudelle est une bonne illustration du processus dès lors qu'elle oscille entre la volonté de reconstitution d'un « texte général » propre à un moment historique et la mise en avant d'une norme politique dont on ne sait jamais si la diffusion partagée est d'une part nécessaire à sa légitimité, d'autre part seulement postulée ou en partie attestée empiriquement. Dans le même sens, nombre de travaux sur la politisation des campagnes (cf. les débats régulièrement relancés depuis la parution de *Peasants into Frenchmen* d'Eugen Weber en 1983) ne se défont que difficilement de l'idée que l'aboutissement nécessaire de l'histoire reste une citoyenneté semblable à celle que ses théoriciens ont dessinée et que l'apprentissage des pratiques électorales consiste pour l'essentiel dans la mise en place d'un modèle délibératif aussi idéal que peu vérifié empiriquement.

Sous l'espèce de ce paradigme du « citoyen éclairé et compétent », norme démocratique qui est à la fois un modèle jamais atteint mais toujours espéré et un objet d'analyse agissant comme moteur effectif des comportements observés, l'histoire politique, dans ses différentes composantes, existe pleinement et fortement. On pourrait ici aisément objecter que cette conclusion ne vaut guère pour ce qui concerne en particulier l'histoire politique des dictatures, qui privilégie l'étude des « institutions » à celle des « acteurs ». Il n'est pourtant pas sûr qu'il y ait là contradiction : car si l'on croise peu ou moins de sujets pensants dans ces travaux, cela tient sans doute en partie au poids de l'énérgetique-

ment supposé des esprits dans ces régimes. En ce sens, le contre-argument vient encore rappeler la prégnance de l'horizon pluraliste (présent ou à venir) dans les travaux d'histoire politique portant tant sur des régimes libéraux ou en voie de l'être que, sous la forme d'un manque, sur des régimes autoritaires.

NICOLAS MARIOT, PHILIPPE OLIVERA

Références bibliographiques

- BERSTEIN S., MILZA P. (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, « Politique d'aujourd'hui », 1998. – BERS-TEIN S., WINOCK M. et CONTAMINE Ph. (dir.), *Histoire de la France politique*, Paris, Seuil. Vol. 1, 2002, *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple, 481-1514* (par Philippe Contamine, Olivier Guyotjeannin et Régine Le Jan). Vol. 2, 2000, *La monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792* (par Laurent Bourquin, Joël Cornette, Hervé Drévilion, Philippe Hamon et Pierre Serna). Vol. 3, 2003, *L'invention de la démocratie, 1789-1914* (par Serge Berstein, Raymond Huard, Jean-Clément Martin, Nicolas Roussellier et Michel Winock). Vol. 4, 2004, *La République recommencée, de 1914 à nos jours* (par S. Berstein, Olivier Wieviorka, M. Winock). – DÉLOYE Y., *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007. – NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006. – RÉMOND R. (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988. – ROSANVAL- LON P., *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992. – ROSANVALON P., *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998. – ROSANVALON P., *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000. – SIRINELLI J.-F. (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol. (vol. 1 : « Politique », vol. 2 : « Cultures », vol. 3 : « Sensibilités »).

Corrélat : fascisme français (III) ; histoire-bataille (I) ; le politique en Grèce ancienne (III) ; Révolution française : historiographie au XIX^e siècle (III).